RÈGLES GÉNÉRALES D'ACCORD

RÈGLES 1 : ACCORDS DANS LE GN

Le nom donne son genre et son nombre au **déterminant**.

Léo est allergique à **certaines** fleurs.

G₁

Le nom donne son genre et son nombre à l'adjectif ou au participe passé employé seul.

Un couple de canards **sauvages** niche dans l'étang.

G₁

La décision **prise** par mon père changea notre itinéraire.

RÈGLES 2: ACCORDS RÉGIS PAR LE SUJET

Le nom noyau du GN sujet (ou le pronom) donne sa personne et son nombre au **verbe ou au verbe auxiliaire**.

Les cris d'une corneille me **réveillent** chaque matin

G2

Le nom noyau du GN sujet, ou le pronom sujet, donne son genre et son nombre à **l'adjectif** noyau du GAdj attribut du sujet.

Les tourtes étaient **abondantes** au Québec autrefois.

G3

Le nom, noyau du GN sujet, ou le pronom sujet, donne son genre et son nombre au **participe passé employé avec l'auxiliaire être**.

Deux superbes colibris sont **venus** boire à la fontaine.

G4 (ge)

RÈGLE 3: ACCORDS RÉGIS PAR LE COMPLÉMENT DIRECT DU VERBE

S'il est placé avant le verbe, le nom noyau du GN (ou pronom) comp. direct donne son genre et son nombre au participe passé employé avec l'auxiliaire avoir.

Josée a revu les perdrix qu'elle avait aperçues hier.

G4 (ga)